

Discours de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

(Paris, 16/07/2019)

Les Journées du Réseau sont, avec la Conférence des Ambassadeurs, l'un des rendez-vous annuels les plus importants du Département, et je suis très heureux de pouvoir être avec vous pour la troisième année consécutive.

Si peu de pays ont un appareil diplomatique aussi développé et performant que le nôtre, aucun n'a l'équivalent de ce que nous appelons le « Réseau », pour désigner, à travers la diversité des métiers que vous représentez, la force de frappe de notre diplomatie d'influence et de coopération. Car on ne le dira jamais assez : le choix que notre pays a fait a été d'inscrire les enjeux d'influence et de coopération au cœur de notre action diplomatique.

Ce réseau est à la fois unique au monde, hérité d'une longue et riche histoire, et surtout adapté aux enjeux du présent. Et s'il faut périodiquement en rappeler l'évidente pertinence, j'ai la conviction très nette que le Réseau représente, pour notre pays, l'une des premières armes dans le monde d'aujourd'hui.

Dans un contexte où ce qui semblait acquis peut voler en éclats en l'espace d'une semaine, où nos relations bilatérales les plus fortes peuvent parfois vaciller, nous avons plus que jamais besoin du travail de fond qui est le vôtre. Sortir des ambassades et des canaux habituels, parler aux sociétés civiles dans leur profondeur, accompagner leur évolution sur la durée, offrir la France en repère, animer les cœurs et les esprits de nos partenaires à notre vision du monde, et en même temps ouvrir notre pays à d'autres réalités pour soutenir nos propres enjeux de transformation : c'est là, Mesdames et Messieurs, la grandeur et la difficulté du métier de l'influence qui vous conduit à défendre les intérêts français tout en participant concrètement à la construction d'un monde meilleur. Un métier qui vous amène à constamment savoir capter l'humeur du monde sur le terrain, pour mieux proposer ce que la France peut offrir, forte des valeurs qui sont les siennes.

Dans un contexte qui est par ailleurs marqué par l'accroissement des inégalités, la France se mobilise et fait pleinement sienne la nécessité d'une solidarité internationale renforcée. Elle le fait à travers l'engagement du président de la République d'atteindre 0,55 % du Revenu National Brut consacré à l'Aide Publique au Développement en 2022. Elle le fait à travers la future loi de programmation sur le développement, que je présenterai à l'automne au Parlement, et qui permettra d'affiner la vision renouvelée que nous avons du développement international, et permettra aussi, je l'espère, de contribuer à son appropriation par tous les Français. Car loin d'être seulement un enjeu de politique étrangère, le développement est en fait un enjeu qui concerne directement les Français : il suffit de penser au climat, à la santé, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'éducation, autant de sujets qui engagent notre avenir commun, que l'on soit au Nord ou au Sud.

La France porte avec détermination ces sujets. Elle le fait également à travers la Présidence du G7 qui nous a notamment permis d'inciter l'ensemble de nos partenaires du G7 à rejoindre « l'Alliance Sahel ». Et je suis très heureux de pouvoir dire que je crois que nous avons été entendus. Elle le fait à travers cette présidence, mais elle le fait surtout à travers votre action quotidienne. Et je voulais également profiter de cette

occasion pour rappeler la sensibilité de ce métier de la coopération et du développement qu'un certain nombre d'entre vous exerce à côté d'une mission d'influence.

L'année dernière, j'avais pris le temps de développer la vision que j'ai de ce double métier, de la place qu'il trouve au sein de notre diplomatie globale, dans un contexte qui le requiert effectivement plus que jamais.

Alors que nous nous retrouvons cette année au cœur d'un agenda particulièrement riche, comme ces deux journées l'illustrent à leur manière, je voudrais principalement vous réaffirmer mon attention à votre action, et vous dire ce que j'attends de vous pour les mois à venir.

Vous le savez aussi bien que moi, puisqu'il vous revient de les mettre en œuvre, les priorités assignées au Réseau sont nombreuses, aussi nombreuses que les défis internationaux auxquels nous devons aujourd'hui faire face.

Comme ministre, j'ai en tout cas le souci de leur cohérence, à un triple niveau. Cohérence avec les engagements passés, pour que notre action s'inscrive dans une continuité qui ait du sens, par égard pour nos partenaires étrangers mais aussi par rapport à nos propres intérêts. Cohérence entre les différentes priorités, pour que la diversité des organes parisiens se retrouve bien dans l'unicité d'une seule équipe France sur le terrain. Cohérence, enfin, avec les moyens dont nous disposons, sujet sur lequel je vais évidemment revenir.

Tout en vous épargnant, en cette fin de journée de travail, la liste exhaustive de ces priorités, je voudrais simplement faire quelques remarques à leur sujet.

Premièrement, pour souligner l'importance des questions de développement.

J'en ai déjà dit un mot ; je voudrais cependant y insister, car ces questions vont concentrer une part importante de nos énergies et de notre effort budgétaire pour les prochaines années. Dans les pays concernés, nos ambassadeurs doivent être les chefs de file de cette politique. Cela veut dire très concrètement qu'il doit y avoir une seule chaîne de commandement, incarnée par l'ambassadeur, qui donne instruction à tous les services chargés du développement (les services de coopération et d'action culturelle, l'Agence française de développement, Expertise France). C'est aussi à nos ambassadeurs de veiller à ce que les projets soient menés en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs locaux : les ONG, les collectivités territoriales, le secteur privé. Cette démarche illustre notre approche du développement : il ne s'agit pas seulement de faire pour les pays que nous aidons, mais de faire avec eux.

Ma deuxième remarque porte sur une autre priorité transversale, qui est la promotion de la langue française et du plurilinguisme dans le monde, dont le président de la République a souhaité faire un axe structurant pour renouveler notre action d'influence.

Comme vous le savez, il s'agit de faire du français l'une des trois plus grandes langues-monde du XXI^e siècle et faire de son usage un atout dans la mondialisation. Notre ministère a pris toute sa part dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan « langue française », avec de nombreux chantiers qui avancent bien, mais je voudrais ici insister sur le rôle qui est le vôtre, pour décliner ce plan, mais plus encore vous approprier cette ambition. Je sais que plusieurs postes, qui avaient lancé des initiatives innovantes qui ont bien réussi, ont eu à cœur de les partager. Je pense par exemple à notre poste au Maroc, qui a pris l'initiative d'un label pour les professionnels du tourisme qui valorisent le plurilinguisme. Les sites touristiques qui accueillent leurs visiteurs en français, anglais et arabe se voyant ainsi encouragés dans leurs efforts. Nous travaillons maintenant à ce

que ce label puisse être présent dans d'autres pays du monde et je suis prêt à d'autres expériences de ce type, dans leur variété et leurs différences liées aux territoires.

Ce sujet de la langue française me permet de dire un mot du **rapprochement de l'Institut français et de la fondation Alliance française** qui se concrétise ces jours-ci avec la signature d'une convention tripartite. Elle va permettre de bien clarifier les rôles de chacun, avec d'une part un Institut français qui va développer ses compétences en matière de langue française et d'autre part une fondation Alliance française qui va voir son action recentrée sur son cœur de métier, à savoir la labellisation des alliances françaises dans le monde. Ces avancées permettront de mieux appuyer le réseau des alliances françaises, à travers des projets très concrets, dans le respect de son autonomie comme de ses spécificités. Je me réjouis de ce progrès et je salue le travail qui a été accompli par les différents acteurs qui ont permis ce résultat.

Troisième remarque, sur les secteurs éducatif et universitaire, où nous sommes engagés dans d'importantes réformes.

Il y a d'abord la nouvelle stratégie pour l'accueil des étudiants étrangers.

Je connais, j'allais même dire je partage, les difficultés que vous avez pu rencontrer pour décrire cette nouvelle démarche. Même si elle vise à améliorer la qualité de l'accueil, encore très perfectible, à accroître notre attractivité internationale tout en préservant nos liens traditionnels, je pense à l'Afrique, je pense aussi à l'Amérique latine, je sais aussi les légitimes questions que vous vous êtes posées et que nos partenaires vous ont posées. Soyez certains que nous avons été, avec la DGM, complètement mobilisés pour souligner ces enjeux ici à Paris, et pour obtenir les moyens d'un accompagnement satisfaisant, qu'il s'agisse de l'exonération de principe de tous les doctorants, ou bien de la constitution d'une enveloppe de 14 000 exonérations de nouveaux frais de scolarité, à la main des postes, pour les meilleurs étudiants auxquels nous ne pouvons pas accorder de bourses - je pense en particulier aux boursiers des gouvernements étrangers. Et tout ceci s'ajoute aux exonérations de frais de scolarité qui vont se mettre en place, dès la rentrée prochaine, dans beaucoup d'établissements français de l'enseignement supérieur.

Je veux également mentionner le Fonds de solidarité pour les projets innovants, le FSPI, dont j'ai souhaité renforcer la mobilisation, notamment pour permettre la projection de nos établissements en Afrique. Ce sont ainsi 96 projets FSPI que j'ai validés en mars dernier pour l'année 2019, contre seulement 50 l'année dernière, et près de 60% d'entre eux concernent l'Afrique subsaharienne. Grâce à cela, et grâce à votre travail, nous verrons l'ouverture à la rentrée des premières formations du Campus franco-sénégalais et de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée, avant l'éclosion d'autres projets. Je pense notamment aux 17 projets lauréats du FSPI « Appui pour le développement de l'enseignement supérieur français en Afrique ». Je pense aussi au projet de soutien à l'émancipation économique des femmes dans les bidonvilles du Kenya, via l'appui à des organisations de la société civile ou bien encore au projet d'appui au développement de l'agriculture urbaine à Bamako, qui permettra de mettre en place des politiques et pratiques d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour améliorer le cadre de vie des populations.

Et au-delà de l'Afrique, d'autres pays ont été rendus éligibles au fonds FSPI, si bien que désormais 57 pays ont pu en bénéficier.

L'autre réforme d'ampleur que je veux citer concerne bien sûr l'enseignement français à l'étranger.

Le président de la République annoncera très prochainement les grandes lignes d'une réforme ambitieuse à laquelle j'ai personnellement œuvré avec Jean-Michel Blanquer et

Jean-Baptiste Lemoyne. Cette réforme permettra un développement plus offensif de l'enseignement français à l'étranger, sur des bases de fonctionnement assainies.

Sans attendre ces annonces, je me réjouis de constater que la dynamique s'est d'ores et déjà enclenchée. Cette année, 30 nouvelles écoles ont été homologuées, contre 6 l'an dernier. De la même manière, avec 110 nouvelles filières qui viennent de recevoir le « Label FrancÉducation », le réseau des filières bilingues, qui augmente ainsi de 32 % en nombre d'élèves, affiche une très belle croissance que nous allons soutenir. Ces réussites sont les vôtres, et je veux saluer tout particulièrement votre mobilisation sur ces sujets.

Quatrième point, sur le chapitre des priorités, je veux aussi évoquer le secteur culturel.

Il y aurait beaucoup à dire sur la question du patrimoine, notamment sous l'angle de la sauvegarde du patrimoine en danger qui est un sujet de préoccupation croissante au niveau mondial. Dans ce domaine, la France est l'un des pays les mieux positionnés, et toute la dynamique du moment - avec un projet aussi gigantesque qu'Al Ula en Arabie saoudite, qui naît d'une petite mission archéologique française présente à Madain Saleh, cette petite présence a permis de faire un grand développement, et cet exemple confirme notre choix historique de soutenir l'archéologie française dans le monde, que je veux consolider aujourd'hui, comme toutes les nouvelles initiatives que nous sommes en train de lancer. Et pour faire une digression sur ce point, la compétence française dans ce domaine a été au fondement du choix de notre pays par l'Arabie Saoudite, pour construire ce projet d'une ampleur inédite, qui en plus de son intérêt archéologique et de ses opportunités économiques revêt aussi une forte dimension politique : il est en effet un site préislamique. Et avoir la mise en valeur d'un site préislamique en Arabie Saoudite, c'est un symbole et une force politique très significative.

Mais, au-delà de cet exemple, je voudrais me concentrer sur une priorité qui est encore devant nous, justement parce que je voudrais que nous puissions l'élaborer ensemble. Il s'agit du soutien que nous devons, que nous pouvons apporter aux industries culturelles et créatives françaises, les ICC, dans leurs développements internationaux.

J'ai une conviction ancienne, dont la pertinence s'est vérifiée de nombreuses fois, sur ce sujet comme sur les autres, pour gagner il faut avancer en équipe. Et sur ce sujet en particulier. Cela vaut pour le Réseau qui ne doit jamais craindre de travailler avec les autres services de l'ambassade ou avec un opérateur comme Business France ; cela vaut pour les ICC, qui ont une fâcheuse tendance à avancer filière par filière à l'international ; cela vaut aussi pour le travail que nous pouvons faire ensemble : l'État, les professionnels des ICC mais aussi les territoires français, qui ont désormais un rôle majeur à jouer dans la diffusion à l'étranger de nos biens culturels. Je pense sur les ICC en particulier à des régions, je pense à la région Aquitaine, qui est en pointe sur l'image animée et la bande dessinée, je pense à l'investissement de la région Hauts-de-France sur les enjeux des séries, notamment à travers le festival Séries Mania. Tout cela bien que dans ce domaine en particulier nos créations à l'international peuvent se faire à partir des régions et pas automatiquement à partir de Paris.

Bien sûr, votre action permet déjà d'accompagner les ICC à l'international. Contribuer à développer la cinéphilie dans les jeunes générations, comme le Réseau sait si bien le faire, est par exemple un levier de croissance internationale dans la durée pour nos industries de l'image. Mais nous devons aujourd'hui réfléchir à ce que nous pouvons faire de plus et de mieux. Cela suppose notamment d'accepter que les logiques culturelles et économiques soient pleinement entrecroisées.

Depuis un an, notre ministère travaille avec le ministère de la culture à ce sujet. J'ai avec Franck Riester, sur cette question comme d'ailleurs sur les autres, d'excellents échanges

qui font que nous agissons ensemble. Il y a quelques semaines, le président de la République a annoncé la création d'un fonds public d'investissement dédié, doté de 225 millions d'euros, et annoncé aussi la réunion, cet automne, des « États généraux des industries culturelles et créatives ».

C'est dans ce contexte-là que je souhaite confier à une petite trentaine d'ambassades une mission spécifique en faveur des ICC, tout en appelant à une mobilisation plus large du Réseau et de nos opérateurs au service des professionnels.

Je veux faire des ICC l'un des objets centraux de mon action en matière culturelle et c'est pourquoi d'ailleurs j'ai décidé de leur consacrer une session spécifique lors de la prochaine conférence des ambassadrices et des ambassadeurs à la fin de l'été.

Mesdames et Messieurs,

Je voulais éviter, autant que possible, échapper au catalogue des priorités ; je n'y ai réussi qu'à moitié. Mais je veux vous redire ma pleine attention au contexte dans lequel vous êtes conduits à mettre en œuvre ces priorités, et je tiens aussi à cet égard à revenir sur la question des moyens dont vous disposez.

Mon principal objectif à l'égard du Réseau, c'est de consolider votre environnement de travail et de ne pas rajouter une réforme institutionnelle aux priorités politiques, et de garantir parallèlement au Réseau les moyens de fonctionner. Ainsi, s'agissant de la réflexion en cours sur les établissements à autonomie financière à l'étranger, les fameux « EAF », j'ai clairement indiqué qu'il fallait qu'une éventuelle réforme de leurs statuts préserve absolument leur autonomie financière. Une autonomie financière dont chacun ne peut que reconnaître l'efficacité puisque nos EAF, grâce à votre action, grâce à votre engagement, sont aujourd'hui autofinancés à 73 % et je sais que dans certains pays, ce taux monte au-delà de 90 % !

En outre, l'an dernier, après les avoir sauvegardés une première fois, je m'étais engagé à ce que les moyens budgétaires du Réseau soient à nouveau maintenus après sept années de baisse. Ça a été maintenu la première fois, maintenu encore cette année et cet engagement je continuerai à le tenir. Et conformément à ma volonté, les moyens du réseau culturel et de coopération seront reconduits en 2020.

Par ailleurs, j'ai souhaité que les crédits dédiés aux FSPI continuent à augmenter de manière très substantielle. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est pour moi essentiel de réinvestir cet objet majeur pour que vous puissiez mener directement des actions concrètes sur le terrain, sous l'autorité et la responsabilité de vos ambassadeurs.

Je sais à cet égard que chaque euro que nous vous confions permet de générer quatre euros auprès des bailleurs publics, des fondations privées, des philanthropes et des entreprises. Cet effet de levier, particulièrement remarquable pour une administration française, doit être encouragé, et c'est mon engagement à vos côtés.

Dans le même temps, il est attendu que l'État continue de se réformer. L'ampleur de la dette publique nous y oblige. L'exercice « Action Publique 2022 », qui porte aussi sur les réseaux de l'État à l'étranger, participe de cet effort. Je sais que cela peut avoir des difficultés dans un ministère qui n'a pas attendu cet exercice pour se réformer et rendre des postes. C'est pourquoi je me suis battu pour que l'effort qui nous avait été demandé soit substantiellement réduit à la baisse et je crois avoir obtenu satisfaction, même si je sais que ces mesures sont difficiles à mettre en œuvre, d'autant plus que vous devez mener de nombreuses missions et que j'ajoute des priorités à d'anciennes priorités. Je suis attentif aux difficultés que vous pouvez rencontrer mais la baisse de l'effort qui a été

sollicitée par mon ministère va devoir normalement alléger un petit peu les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Mes chers amis,

Au terme de cette longue journée pour vous, je n'ai pas encore dit l'essentiel. L'essentiel pour moi c'est la fierté qui est la mienne d'être votre ministre et de rencontrer, lors de mes déplacements, des équipes dévouées et des partenaires étrangers formidables, que votre action a su rapprocher de notre pays.

Et à chaque déplacement, autant que faire se peut, j'essaie de vous rencontrer, de constater les actions, les efforts, les initiatives que vous avez pu entreprendre et je suis généralement très satisfait de ces moments passés. Mon message s'adresse à vous tous, quelle que soit votre origine administrative : titulaire, contractuel à durée déterminée, contractuel à durée indéterminée, agent de droit local, vous tous, vous remplissez un rôle politique essentiel, en apportant votre talent, grâce à la diversité de vos profils et de vos parcours. C'est une richesse essentielle pour le Quai d'Orsay. Je voulais vous le dire en mon nom personnel. Mais j'ajoute aussi un message particulier de satisfaction pour la DGM, qui a la difficile mission de décliner les priorités politiques en une feuille de route claire et soutenable pour le Réseau, avec en même temps un accompagnement sur tous les sujets qui peuvent remonter du terrain. Ce rôle de pilotage stratégique, et d'accompagnement quotidien, la DGM l'assure avec toute l'équipe autour de Monsieur Bili, et je voulais vous en remercier et que vous en remerciez vos équipes, Monsieur le Directeur Général.

Dans la diversité de vos métiers, l'action du Réseau est unique, je sais qu'au sein de ce ministère, elle n'a pas toujours été bien comprise - même si les choses évoluent, je crois, positivement. En tout cas, ayez à l'esprit que vous remplissez cette mission politique au service de notre pays, dont vous favorisez les intérêts par les leviers spécifiques et particuliers qui sont les vôtres.

Cette mission politique exige aussi de vous que vous ne vous perdiez pas dans ce que j'appelle la « myopie des instruments et des programmes » : parce que l'environnement bouge rapidement autour de vous, parce que notre place peut y être menacée, parce que d'autres opportunités peuvent en même temps se présenter, vous avez une mission d'analyse et de veille qui est au moins aussi importante que les nombreuses actions que vous menez. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, de vos réflexions, sous couvert de l'ambassadeur. Sachez, pour ceux que ne le sauraient pas, que je lis les correspondances des postes, moi-même, très assidûment, plus assidûment même qu'on peut l'imaginer. Et donc, n'hésitez pas à faire partager vos analyses avec l'ensemble des acteurs des postes et singulièrement par le biais de l'ambassadeur, généralement je les lis.

Je voulais, pour finir, vous remercier pour votre engagement quotidien qui m'impressionne réellement dans chacun de mes déplacements, je voulais vous renouveler mon soutien et vous adresser mes meilleurs vœux de réussite et d'épanouissement personnel pour les mois à venir, et à l'année prochaine./.